

# Philippe Juvin

## Bilan de mandature 2014/2015

Philippe Juvin, votre député européen d'Île-de-France et des Hauts-de-Seine

Cher(e) Ami(e),

Vingt mois après ma réélection au Parlement européen, je souhaite vous informer de mes principaux sujets de travail comme député européen.

J'avais pris l'engagement de vous tenir régulièrement au courant du mandat que vous m'aviez confié. Vous recevez régulièrement ma lettre d'information : aujourd'hui, je me permets de vous adresser ce bilan plus exhaustif.

Depuis le 25 mai 2014, j'ai été amené à suivre plusieurs dossiers importants en tant que rapporteur et à travailler sur plusieurs sujets cruciaux.

Philippe Juvin,  
Député européen LR  
Maire de La Garenne-Colombes



### 1. Le Code des Douanes de l'Union Européenne

**L'union douanière, créée en 1958, est l'une des premières réalisations fondamentales du projet européen. C'est l'un des apports les plus concrets pour les citoyens européens.**

Le code des douanes règlemente l'entrée des marchandises dans l'espace économique européen. **Il est un outil très important pour la protection de nos intérêts économiques.**

Cependant, le code des douanes de l'UE n'avait pas été modifié depuis 1992.

Le commerce mondial a changé et l'Europe doit réactualiser ses règles. **De nouvelles menaces de tous types sont apparues (concurrence déloyale, contrefaçon, risques terroristes...)** qui justifient cette actualisation. **Il est donc primordial d'asseoir cette union douanière dans son temps et de mettre à jour ses règles de fonctionnement.**

Depuis le 30 octobre 2013, un nouveau Code des Douanes de l'Union (CDU), dont j'ai été le rapporteur au Parlement européen, est entré en vigueur. Ce texte apportera des avantages certains aux entreprises, tels que :

► **le dédouanement centralisé** qui permettra à un opérateur de déposer l'ensemble de ses déclarations dans un unique bureau de douane

► **la dématérialisation des procédures** qui simplifiera la vie des entreprises, et particulièrement des PME.

Toutes ces mesures, très techniques, ont un but principal : **mieux protéger nos frontières.**



Philippe Juvin le 22 septembre 2015 à Bercy, lors de la journée « Dédouanez en France » organisée par le ministère du budget - MFCP/D.H. Simon

Ces mesures profiteront également aux consommateurs, qui auront accès à des produits plus nombreux, plus sûrs et moins coûteux.

Le code des douanes et ses actes délégués entreront en application le 1<sup>er</sup> mai 2016.

## 2. Le marché unique numérique

**Aujourd'hui l'Europe est en retard en matière numérique.**

Les entreprises américaines détiennent 54 % de l'offre disponible en ligne. **Pour y faire face, nous devons développer nos propres champions du numérique.**

Le marché unique numérique ou digital single market (DSM) est un moyen indispensable pour atteindre ce but. Il offrira un potentiel de croissance pour les entreprises, y compris pour les start-up innovantes, et des opportunités considérables pour les consommateurs.

La Commission européenne estime que **ce nouveau marché permettra de générer 415 Mds d'euros par an, tout en créant des centaines de milliers d'emplois.**

Les priorités du DSM sont :

- ▶ **la protection des consommateurs** effectuant des achats en ligne.
- ▶ **la fin du géo-blocking** (restrictions d'accès basées sur des critères géographiques) **et de la concurrence déloyale.**
- ▶ **adapter la fiscalité en ligne** en simplifiant les règles de TVA et de taxation des sociétés.
- ▶ **transformer l'économie réelle** vers une économie numérique grâce aux investissements en recherche et en développement.
- ▶ **combattre la fracture numérique** pour un meilleur accès aux services Internet.
- ▶ **protéger la culture** et la création artistique.

En tant que rapporteur du PPE pour la commission du marché intérieur sur ce sujet, je suis particulièrement mobilisé pour obtenir **un accord équilibré qui protégera les créateurs, libérera**



**le potentiel des entreprises et offrira plus d'opportunités aux consommateurs.**

Le 6 mai 2015, la Commission européenne a présenté sa stratégie numérique et le Parlement européen s'est donné jusqu'au mois de janvier 2016 pour exprimer sa position. Les commissions du marché intérieur et de l'industrie négocient actuellement les grandes lignes de ce rapport.

**La Commission européenne devrait présenter des propositions législatives sur la libre circulation des données, la protection des consommateurs et l'administration en ligne au premier semestre 2016.**

## 3. Traité transatlantique : défendre la réciprocité dans l'ouverture des marchés publics



Philippe Juvin avec la commissaire au commerce, Cécilia Malmström, le 9 juin 2015.

**Au cours des dernières décennies, les États membres de l'UE ont ouvert 95 % de leurs marchés publics à la concurrence internationale.**

En comparaison, **les entreprises européennes ne sont autorisées à soumissionner qu'à 32 % des appels d'offres publics aux États-Unis, 28 % au Japon et 16 % au Canada.**

Pire encore, certains de nos principaux partenaires commerciaux, tels que **la Chine ou la Russie, nous refusent purement et simplement l'accès à leurs marchés publics.**

Même dans les meilleurs cas, **les restrictions appliquées affectent principalement les secteurs dans lesquels l'UE est compétitive**, comme la construction, les transports publics, les appareils médicaux, la production d'électricité et les produits pharmaceutiques.

La Commission européenne estime que ces discriminations représentent **un manque à gagner de 12 milliards d'euros par**

# Bilan de mandature 2014/2015

Philippe Juvin, votre député européen d'Île-de-France et des Hauts-de-Seine

**an pour les exportateurs européens.** Au total, un quart seulement des marchés publics dans le monde sont ouverts à la concurrence internationale.

Les États-Unis réservent une part importante des marchés publics fédéraux aux entreprises américaines et notamment aux PME, par le biais du « Buy American Act » et du « Small Business Act ».

En comparaison, la seule disposition européenne de ce type est la **directive 2004/17/CE, qui instaure une « préférence communautaire » très restreinte**, pour certains marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux.

Aujourd'hui, l'un des piliers de sa stratégie est l'accord sur les marchés publics (AMP), négocié dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Or, l'AMP ne rassemble que 43 membres (dont les 28 États de l'UE) et n'assure un traitement identique aux entreprises nationales et étrangères que pour

les marchés publics dépassant un certain seuil. J'ai alerté la Commission européenne à maintes reprises sur cette asymétrie à travers plusieurs questions écrites.

Pour y remédier, **le Parlement et le Conseil négocient depuis 2012 la création d'un "instrument international sur les marchés publics"**, qui imposerait la réciprocité aux États dont les entreprises soumissionneraient aux marchés européens 5 millions d'euros ou plus.

Ce projet doit avancer, il en va de la survie de nos industries. **C'est le message que j'ai fait passer à Cécilia Malmstrom, la Commissaire européenne au commerce, lors de nos discussions.**

Dans le cadre des négociations sur le traité transatlantique, la commission du marché intérieur dont je suis membre, a été consultée à plusieurs reprises. Durant les échanges que nous avons eus avec la commission du commerce international, **j'ai aussi fermement défendu le principe d'une réciprocité stricte dans l'ouverture des marchés publics avec les États-Unis.**

## 4. Groupe de réflexion sur le Brexit

**Pour son second mandat, le Premier ministre britannique, David Cameron, a souhaité faire de l'appartenance à l'UE un objet de débat national. Sa réélection renforce l'incertitude sur la place de la Grande-Bretagne en Europe. Conformément à sa promesse de campagne, il consultera les électeurs britanniques d'ici 2017 par voie de référendum. Si les sondages laissent penser qu'une majorité d'entre eux sont pro-européens, le résultat de ce plébiscite est très incertain.**

**La sortie du Royaume-Uni de l'UE est une possibilité juridique offerte par le traité de Lisbonne.** Elle aurait des conséquences graves et conduirait probablement à l'isolement de la Grande-Bretagne. La part de son commerce en provenance et en direction de l'UE dépasse 50 %. Les entreprises britanniques perdraient des parts de marché si leur pays quittait l'Union.

David Cameron tente d'obtenir des avantages de ses voisins en contrepartie du maintien de son pays dans l'UE. Les chefs d'Etat et de Gouvernement doivent rester fermes.

Londres bénéficie déjà de nombreux avantages à la carte, notamment en matière de justice et d'affaires intérieures. Des membres ne peuvent pas picorer dans les traités car **l'UE n'est pas qu'un grand marché. Elle est aussi une communauté de valeurs et un projet politique.** Les Britanniques doivent le comprendre.

**C'est pourquoi un Brexit, malgré les risques qu'il présente aussi pour le reste de l'UE, pourrait paradoxalement renforcer la cohérence du projet européen en mettant fin à tous les régimes particuliers dont jouit le Royaume-Uni.**



Philippe Juvin débat du Brexit sur France 24 avec deux eurodéputés britanniques en octobre 2015 (DR)

**C'est pour réfléchir à ces différents scénarii que j'ai souhaité, avec plusieurs de mes collègues du PPE, faire partie d'un groupe de travail sur les conséquences du Brexit.**

Depuis le mois d'octobre 2015, nous nous sommes réunis à trois reprises pour débattre des implications économiques, politiques et géopolitiques de ce projet.

Je vous tiendrai au courant de l'évolution des choses dans ma lettre parlementaire mensuelle.

## 5. Activités liées aux attentats du 13 novembre 2015

**En tant que chef des urgences de l'hôpital européen Georges Pompidou à Paris, j'ai été un témoin direct des attaques terroristes qui ont touché la capitale française le 13 novembre dernier. Ces événements tragiques ont porté un coup à l'Europe toute entière et à ses valeurs. Passé le temps du recueillement, nous devons prendre des mesures urgentes pour assurer la sécurité des citoyens européens.**

C'est pourquoi, au lendemain des attentats, j'ai souhaité organiser avec ma famille politique un débat au Parlement européen lors de la session plénière du 25 novembre 2015. **J'ai pris la parole pour réaffirmer notre détermination à lutter contre le terrorisme et interpellé l'ensemble des gouvernements européens sur leur réelle détermination à lutter contre celui-ci** (voir la retranscription de mon intervention ci-dessous).

**Nous avons également demandé qu'une résolution soit votée immédiatement sur la mise en place dans les délais les plus courts d'un PNR européen** (fichier des passagers aériens permettant d'informer la police et la justice des déplacements suspects) **et d'équipes européennes de gardes frontières capables d'intervenir rapidement en cas de crise.**

Déjà, le 19 janvier dernier, j'avais interpellé la Commission européenne sur l'inefficacité des programmes nationaux de lutte contre la radicalisation et du réseau européen de sensibilisation à la radicalisation. J'avais également demandé de redéfinir les priorités de l'Agenda européen sur la sécurité. Or, toutes ces requêtes sont jusqu'à présent restées lettre morte.

**Je formule le souhait que les gouvernements européens ouvrent les yeux et prennent enfin les mesures qui s'imposent pour anéantir l'Etat islamique et combattre le terrorisme sur le sol européen. L'Europe ne doit pas rester passive face à cette menace. Vous pouvez compter sur ma détermination pour faire avancer la lutte anti-terroriste en Europe.**

*J'espère que ces informations sur mes activités parlementaires vous auront éclairé sur mon travail d'eurodéputé. Je continuerai à vous tenir régulièrement informé de mon actualité. Je reste à votre disposition pour toute question relative à mon mandat.*

**Retrouvez toute mon actualité sur [www.philippejuvin.fr](http://www.philippejuvin.fr)**



### Retranscription de mon discours sur les attentats du 13 novembre à Paris

« Monsieur le Président,  
Après les attentats il est normal que la France et l'Europe vivent une période de recueillement. Mais après le temps du recueillement, les vraies questions devront être posées. Première question : depuis deux semaines, en France et en Belgique, la police a saisi plusieurs centaines d'armes. Qui peut croire un instant que ces armes ont été localisées depuis sept jours ? Ces armes nous savions où elles étaient, nous ne sommes pas allés les chercher. Je pose la question, pourquoi ?  
Deuxième question : en France nous avons cent mosquées radicales. Qu'attendons-nous pour les fermer ?  
Troisième question : le PNR. Notre ministre de l'Intérieur est venu à Bruxelles dire qu'il voulait un PNR, ça tombe bien nous aussi ! Mais pourquoi ne dit-il pas qu'un certain nombre de députés de sa propre majorité, ici au Parlement européen, ont freiné l'adoption de ce PNR ?  
Et des questions comme ça, j'en ai des dizaines. Alors je m'adresse au gouvernement français et à tous les gouvernements européens. Cessez de dire comme vous le dites, que vous allez depuis Charlie, lutter contre le terrorisme. Cessez de le dire et faites-le. Ne faites plus de com'. Cessez les postures. Cessez l'incantation. Cessez l'amateurisme et agissez ! »